



Projet fédéral 2025-2029



PREAMBULE

Reconnaître la FFSA comme une pionnière de l'inclusion par le sport en France, c'est valoriser plus d'un demi-siècle d'engagement, mais aussi envoyer un signal fort : celui que l'inclusion ne peut pas être un supplément d'âme, mais doit être au cœur des politiques publiques du sport.

Nous appelons à soutenir davantage la FFSA, à lui donner les moyens d'agir encore plus largement, et à en faire un pilier central de la stratégie nationale sport et handicaps.

Parce que chaque citoyen a droit à une pratique sportive digne, adaptée, et valorisante, la Fédération Française du Sport Adapté est, et restera, un acteur incontournable de cette ambition collective.

METHODE DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET FEDERAL FFSA 2025-2029

Le projet stratégique présenté ci-après s'appuie sur une méthode structurée autour de plusieurs temps forts, accompagnée par le cabinet Ellyx et la direction technique nationale :

- 1) Un atelier de travail consacré au bilan du projet fédéral 2022-2025, réunissant 74 personnes issues des clubs, comités départementaux et ligues, lors du congrès de la FFSA le 11 avril 2025 à Auxerre avant l'Assemblée générale ;
- 2) L'analyse des résultats de l'enquête d'évaluation du projet fédéral 2022-2025, à laquelle ont répondu 114 élus et 105 techniciens de tous les échelons territoriaux ;
- 3) Des ateliers de travail lors de la semaine fédérale menés auprès de 45 élus issus de tous les échelons les 28 et 29 juin 2025 à Talence pour définir les grands axes du projet 2025-2029 ;
- 4) Des ateliers de travail organisés lors de la suite de la semaine fédérale de juillet à Talence avec 140 techniciens professionnels venus de toute la France afin d'enrichir et d'approfondir les axes stratégiques identifiés par les élus pour le nouveau projet fédéral.
- 5) Un travail d'analyse et de synthèse réalisé par le cabinet Ellyx qui a appuyé la démarche d'écriture du nouveau projet fédéral.
- 6) Un approfondissement par l'équipe de la direction technique nationale, avec validation par le comité directeur national, sur les programmes fédéraux mobilisables selon les objectifs, les rôles des acteurs aux différents échelons territoriaux, les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Axes du projet fédéral 2025-2029

Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés	3
<i>Axe 1.1 : Formaliser notre expertise du Parasport Adapté</i>	<i>4</i>
<i>Axe 1.2 : Diffuser notre expertise en interne et en externe</i>	<i>6</i>
<i>Axe 1.3 : Faire reconnaître notre expertise</i>	<i>8</i>
Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les PSH relevant du Sport Adapté	10
<i>Axe 2.1 : Structurer l’offre des pratiques accessibles et sécurisées</i>	<i>11</i>
<i>Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence</i>	<i>14</i>
<i>Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique</i>	<i>16</i>
Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence	18
<i>Axe 3.1 : Permettre à chacun d’atteindre ses objectifs</i>	<i>19</i>
<i>Axe 3.2 : Faciliter la pratique sportive de tous dans le temps</i>	<i>21</i>
<i>Axe 3.3 : Valoriser toutes les formes d’excellence</i>	<i>23</i>
Axe 4 : Contribuer à une Société durable et inclusive	25
<i>Axe 4.1 : Favoriser la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap</i>	<i>26</i>
<i>Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d’inclusion et de pratiques durables</i>	<i>29</i>
<i>Axe 4.3 : Être un acteur ressource sur le sport et le handicap</i>	<i>31</i>



Axe 1 : Affirmer notre expertise en tant que fédération des parasports adaptés

Dans un contexte où le parasport reste encore insuffisamment reconnu, la FFSA souhaite affirmer son rôle central et historique en faveur des pratiques sportives des personnes en situation de handicap présentant des troubles psychiques ou des troubles neurodéveloppementaux (TND) tels que ceux du développement intellectuel (TDI), ceux du spectre de l'autisme (TSA), ou ceux du trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH). Forte d'une expérience unique de terrain, la FFSA porte une vision inclusive du sport, qui replace le sportif au cœur de l'action et revendique une expertise spécifique et reconnue. Ce premier axe vise à consolider la position de référence nationale de la FFSA en matière de parasport adapté, en valorisant les savoir-faire, en renforçant la capacité d'innovation sociale et en développant une culture partagée de son expertise.

- **Objectif**

Renforcer la reconnaissance, la légitimité et l'influence de la FFSA en tant qu'acteur référent du parasport pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou TND. Pour cela, il est essentiel d'affirmer et de partager collectivement ce qui constitue l'expertise de la FFSA : une approche fondée sur des valeurs fortes, une expérience de terrain unique et une capacité d'accompagnement adaptée à la diversité des besoins et des projets de chacun. Cette identité commune doit permettre à la FFSA de rester incontournable, d'être reconnue nationalement et localement, et de porter une vision inclusive du sport accessible à tous. C'est d'apparaître pour tous comme l'acteur ressource sur les parasports adaptés.

- **Ambition**

- Être connu et reconnu par les publics, les institutions et les acteurs du sport et du handicap
- Réaffirmer l'identité et la place centrale des sportifs dans le mouvement
- Faire reconnaître les savoir-faire uniques en matière d'innovation sociale, d'expertise sportive, d'accompagnement et de respect de la personne
- Structurer et partager une dynamique de recherche (via une commission dédiée) en lien étroit avec les acteurs de terrain et le monde scientifique
- Valoriser l'expertise collective, en particulier celle des sportifs eux-mêmes, pour porter une parole forte et légitime à l'échelle nationale et locale
- Continuer le questionnement permanent de l'approche technique et pédagogique du Sport Adapté pour répondre aux besoins singuliers des personnes dont le handicap est invisible
- Valoriser et diffuser le savoir-faire en termes d'éligibilité et de classification de la FFSA

Axe 1.1 : Formaliser notre expertise du Parasport Adapté

Pour renforcer sa reconnaissance et son positionnement d'acteur référent, la FFSA doit consolider, structurer et valoriser son expertise spécifique du Parasport Adapté. Cela passe par une meilleure formalisation des savoir-faire, des règles qui encadrent les pratiques, ainsi qu'une communication claire et partagée à tous les niveaux. Il s'agit aussi de faire vivre et évoluer cette expertise grâce aux liens avec le monde académique et scientifique, en favorisant la réflexion collective et l'innovation sociale.

- Objectif

Définir et promouvoir l'expertise de la FFSA sur le parasport adapté en s'appuyant sur une identité forte, une dynamique de recherche, des outils partagés et une communication claire, afin de garantir une pratique sportive de qualité, reconnue et accessible partout sur le territoire.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Définir l'identité et les référentiels fédéraux Concevoir des contenus de communication Renforcer la dynamique de recherche au service du Sport Adapté et développer des collaborations nationales et internationales Structurer et animer les instances nationales (Commissions, Académie, Equipe technique Nationale) Garantir la veille, l'innovation et la mise en œuvre des programmes sur tout le territoire Impliquer le Groupe Expert Académie dans la formalisation
Ligues	S'approprier les outils et supports fédéraux Structurer et animer les instances régionales (Commissions, Académie, Equipe technique Régionale) Participer aux instances régionales (CRDS conférence régionale du Sport, ARS agence régional du sport, Conseil Régional, DRAJES délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport, CROS, Comité Régional Olympique et Sportif ...) et diffuser les évolutions

CDSA	Relayer et utiliser les outils fédéraux Participer et faire remonter les besoins en formation, en incitant les acteurs territoriaux à s'y engager Mobiliser les clubs et accompagner la mise en œuvre locale
Clubs	Appliquer les référentiels et contribuer à la valorisation du Sport Adapté

Les programmes, services et outils mobilisables

- Pôle communication FFSA
- Programme Sport Adapté Jeunes
- Programme Bouger avec le Sport Adapté
- Commission et Programme Activités Motrices
- Commission et outils Sport et Autisme
- Programme Sport et Santé Mentale – Handicap Psychique
- Académie du Sport Adapté (dont le groupe expert)
- Commissions nationales (classification, éligibilité, sportives, recherche, autisme, communication, CAHN Commission des athlètes de haut niveau)
- CNASEP *Centre national d'accompagnement social, éducatif et professionnel*.
- Stratégie fédérale de prévention du dopage
- Stratégie nationale de féminisation
- Projet de performance fédéral
- Stratégie de professionnalisation

• Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs
Programmes fédéraux	Nombre et types de programme mis en œuvre Nombre de personnes touchées Nombre de référentiels produits et diffusés
Communication	Nombre et types d'outils de communication produits Nombre de visites et utilisation des outils
Instances et recherche	Nombre de commissions créées ou renouvelées (nationales/régionales/départementales) Nombre et profils des formateurs Nombre de recherche dans lesquelles la FFSA est impliquée Nombre de vulgarisations scientifiques proposées
Impact et reconnaissance	Visibilité accrue Retours des acteurs de terrain et des partenaires

Axe 1.2 : Diffuser notre expertise en interne et en externe

Pour renforcer son impact et sa visibilité, la FFSA doit diffuser plus largement son expertise, en interne auprès des acteurs du réseau, comme en externe auprès des partenaires et du grand public. Cela implique de développer une culture commune, de renforcer les dispositifs de formation, de capitaliser sur les expériences, et de mettre à disposition des outils de communication modernes et accessibles. L'enjeu est aussi de consolider le maillage territorial pour garantir une offre de qualité partout en France.

- Objectif

Renforcer la diffusion de l'expertise et des savoir-faire de la FFSA en s'appuyant sur des dispositifs de formation élargis, des outils de communication partagés et innovants, ainsi qu'une meilleure structuration territoriale, pour garantir un développement homogène, visible et inclusif du Sport Adapté. C'est être ressource pour d'autres acteurs de la société sur les Parasports adaptés, pour qu'il n'y ait pas de recul pour les sportifs.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Élaborer et porter une stratégie de communication cohérente Diffuser les outils de communication partagés (guides, vidéos, supports types) Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de formation allant des Fonda'mentaux au DESJEPS (Diplôme d'Etat supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) « Sport Adapté », en collaboration avec les OF (organisme de formation) de Ligue à destination des bénévoles, PSH (personne en situation d'handicap) et professionnels Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques et les innovations Concevoir des outils numériques (application, logiciels) accessibles à tous Piloter le maillage territorial et accompagner les Ligues et CDSA
Ligues	S'approprier et diffuser les outils et supports fédéraux Être organisme de formation certifié Qualiopi Mettre en place une offre de formation sur tout le territoire en s'impliquant dans la stratégie nationale de formation Faire connaître l'expertise Sport Adapté (ex : organisation de colloques, accompagnement d'ambassadeurs, ...)
CDSA	Accompagner la mise en place de l'offre et en faire la promotion (site internet, réseaux sociaux...) Faire connaître l'expertise Sport Adapté (ex : accompagnement d'ambassadeurs, diffusion d'informations aux référents Sport ESMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux)) Inciter les nouveaux acteurs à s'acculturer par les Fonda'mentaux

Clubs	Promouvoir et diffuser l'offre Participer activement aux formations Répondre à l'objectif : 1 club = 1 officiel et 1 éducateur formé FFSA
--------------	---

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôle communication FFSA
 - Site internet, intranet/extranet
 - Transformation
 - Programme Sport Adapté Jeunes
 - Programme Bouger avec le Sport Adapté
 - Programme Sport et Santé Mentale – Handicap psychique
 - Commission et Programme Activités Motrices
 - Commission et outils Sport et Autisme
 - Académie du Sport Adapté
 - Commissions nationales (classification, éligibilité, sportives, recherche, autisme, communication, CAHN)
 - Stratégie fédérale de prévention du dopage
 - Stratégie nationale de féminisation
 - Projet de performance fédéral
 - Pôles d'Excellence régionaux et de formation
 - Stratégie de professionnalisation
- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Formations	Catalogue de formation Nombre de formation déployées (national et régional) et de participants Nombre de professionnels ou bénévoles formés à l'encadrement Nombre d'OF par ligue (objectif : 1 OF par ligue certifié QUALIOPI) Nombre de catalogues régionaux de formation Animation du réseau de formateurs de Ligue Évaluation qualitative et quantitative des formations
Programmes fédéraux	Nombre de programme fédéraux mis en place
Communication	Nombre d'outils de communication Mode de diffusion Prise en compte de l'accessibilité Nombre d'actions pour faire connaître l'expertise Sport Adapté
Académie	Nombre d'Académiciens
Recherche	Nombre de recherches publiées, traduites et diffusées

Axe 1.3 : Faire reconnaître notre expertise

Pour renforcer sa reconnaissance en tant qu'acteur de référence du sport pour les PSH, la FFSA doit valoriser et diffuser son expertise en travaillant en réseau avec les secteurs du sanitaire, du médico-social et du monde sportif. Cela passe par le développement d'environnements plus inclusifs, l'émergence de nouveaux rôles pour les PSH et la formation d'acteurs qualifiés.

- Objectif

Valoriser l'expertise de la FFSA en soutenant l'innovation sociale au service des PSH par le développement de partenariats structurés, la création d'environnements inclusifs, la montée en compétences des acteurs et la reconnaissance des apports du Sport Adapté dans les domaines de la santé, du médico-social et de l'éducation sportive.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Rendre plus efficace chaque service (communication, formation, licences...) Développer des partenariats/conventions structurés avec le secteur santé et médico-social (conventions, réseaux) Coopérer avec le CPSF (Comité Paralympique et Sportif Français) pour le développement et l'Equipe de France Paralympique Renouveler les modalités partenariales avec les fédérations homologues en normant les classifications FFSA Assurer la visibilité des actions de formation menées sur les territoires et celle des recherches dans lesquelles la FFSA est impliquée Faire reconnaître les clubs Sport Adapté comme des « Clubs inclusifs » Faire connaître le CNASEP pour valoriser les modalités d'accompagnement FFSA des sportifs de haut-niveau
Ligues	Collaborer pour relayer au niveau territorial Faire connaître l'organisme de formation sur le territoire Développer des partenariats/conventions structurés avec le secteur santé et médico-social (conventions, réseaux) Associer le référent paralympique régional aux actions territoriales Former un réseau d'ambassadeurs du Sport Adapté Valoriser l'expertise Sport Adapté dans les communications

CDSA	Faire remonter les besoins identifiés et les retours du terrain Collaborer pour relayer au local Coanimer des formations avec l'OF de la Ligue Diffuser les programmes fédéraux S'impliquer dans l'animation territoriale des référents APS (Activités Physiques et Sportives) d'ESMS
Clubs	Faire remonter les besoins de formation identifiés Mettre en œuvre les programmes SAJ, Bouger avec le Sport Adapté, Activités motrices, Sport et Autisme, Sport et Santé mentale – Handicap Psychique Proposer des environnements adaptés aux sportifs en tenant compte de leurs besoins et projets Valoriser les projets éducatifs proposés

- Les programmes, services et outils mobilisables

- Pole communication FFSA
- Transformation
- Programme SAJ, Bouger avec le Sport Adapté, Activités motrices, Sport et Autisme, Sport et Santé mentale – Handicap psychique
- Académie du Sport Adapté
- Commission recherche
- CNASEP
- Projet de performance fédéral
- Pôles d'Excellence régionaux et de formation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Partenariats	Nombre et type de partenaires Nombre de convention de partenariat (notamment avec le secteur de la santé et du médico-social) Nombre de conventions avec des fédérations homologues normant les classifications FFSA Nombre de rencontre avec des partenaires
Communication	Nombre de référents APS sensibilisés à l'expertise Sport Adapté Nombre d'ambassadeurs impliqués
Formation	Nombre d'offres de formation diffusées

Axe 2 : Encourager la pratique de toutes les PSH relevant du Sport Adapté

L'accès au sport pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles neurodéveloppementaux est au cœur de l'engagement de la FFSA. Afin que chaque personne puisse choisir, pratiquer et s'épanouir dans le sport de son choix, il est essentiel de lever les freins existants, de diversifier l'offre sportive et de garantir des conditions d'accueil accessibles, sécurisées et inclusives partout sur le territoire. Cet axe vise à favoriser l'accès pour tous à une pratique sportive de qualité, en soutenant les acteurs de terrain et en mettant en place des outils, des formations et une communication adaptés aux besoins réels des sportifs et sportives.

- Objectif

Permettre à chaque sportif et sportive, quel que soit son âge, son handicap, sa localisation ou sa situation personnelle, de pratiquer le sport de son choix dans un cadre sécurisé, accessible et adapté à ses envies, ses aspirations et ses besoins. Cet objectif implique d'accompagner et de former l'ensemble des acteurs du Sport Adapté pour structurer l'offre de pratique, clarifier les rôles de chacun et garantir un environnement bienveillant, inclusif et pérenne sur tous les territoires.

- **Ambition**

- Structurer et sécuriser l'offre sportive afin qu'elle soit accessible, pérenne et de qualité pour tous les sportifs sur l'ensemble du territoire.
- Accompagner et professionnaliser les clubs, comités, ligues pour dynamiser leur action et renforcer leur capacité à accueillir une diversité de sportifs.
- Rendre la pratique accessible à tous en prenant en compte les facteurs d'âge, de genre, de localisation géographique, de handicap, de situation sociale et personnelle.
- Développer une stratégie de communication harmonisée et partagée, qui valorise les actions locales et nationales.
- Structurer l'offre à tous les niveaux de pratique : loisir, compétition, Sport Adapté Jeunes, Haute Performance, Activités Motrices.
- Contribuer au rayonnement de l'Equipe de France Paralympique et renforcer la visibilité du Sport Adapté dans les grands événements Virtus en mettant en avant la diversité des disciplines et des sportifs.
- Poursuivre et simplifier l'accompagnement des parcours sportifs, pour permettre à chacun de progresser à son rythme, selon ses envies et ses capacités.

Axe 2.1 : Structurer l'offre des pratiques accessibles et sécurisées

Pour garantir un accès durable et de qualité au Sport Adapté pour tous, la FFSA doit structurer et développer une offre de pratiques diversifiée, sécurisée et adaptée. Il s'agit de prioriser les besoins des publics, d'accompagner les clubs et les territoires dans la mise en œuvre de ces pratiques, et d'assurer une montée en compétences de l'ensemble des acteurs. La FFSA doit également veiller à renforcer la communication interne et externe, moderniser les outils et proposer des solutions innovantes favorisant l'accès au sport pour tous.

- Objectif

Structurer, diversifier et sécuriser l'offre de pratiques sportives sur tout le territoire en accompagnant les clubs, les CDSA et les Ligues, en professionnalisant les acteurs, en sensibilisant et en renforçant les outils numériques et la communication pour favoriser l'accès au Sport Adapté.

- Les rôles

Niveau	Responsabilités
FFSA national	Proposer un calendrier national anticipé, intégrant des défis nationaux renouvelés Clarifier et communiquer sur tous les programmes fédéraux Renforcer le programme sport et santé mentale – Handicap psychique Impliquer et animer l'Equipe technique nationale – Elaboration de feuilles de route par enjeu - Proposer des directives techniques nationales – Prioriser la Stratégie nationale de féminisation Mettre en œuvre un observatoire des pratiques et développer des outils numériques/digitaux au service du développement Déploiement d'un règlement médical adapté à la déficience intellectuelle, les troubles psychiques et l'autisme Recommandations de bonnes pratiques de protection des mineurs et personnes vulnérables dans les cahiers de charges des programmes et projets Clarification des mesures et procédures disciplinaires – Recomposition des commissions indépendantes : commission de discipline, commission d'appel, comité d'éthique et de déontologie
Ligues	Coordonner un calendrier régional structuré, permettant les qualifications aux championnats de France Coordonner l'Equipe Technique Régionale avec des référents régionaux Mettre en œuvre les directives techniques nationales

	Participer aux regroupements des référents régionaux Actualiser annuellement les données régionales dans l'observatoire des pratiques Déclarer l'organisation de rencontres sur le calendrier FFSA en ligne Enregistrer les rencontres en ligne et les inscriptions aux rencontres Organiser des formations d'officiels sur le territoire Nommer un référent « Prévention Violences »
CDSA	Coordonner un calendrier départemental structuré, permettant la découverte du Sport Adapté Déclarer l'organisation de rencontres sur le calendrier FFSA en ligne S'impliquer dans l'Equipe Technique Régionale Actualiser annuellement les données départementales dans l'observatoire des pratiques Contribuer à l'affiliation de clubs pour proposer une offre diversifiée et développer les territoires carencés Accompagner les clubs pour l'élaboration de leur projet de club
Clubs	Organiser ou coorganiser les journées promotionnelles et découverte Favoriser le lien entre les sportifs et accompagner leur accès à la pratique S'impliquer dans l'Equipe Technique Régionale Proposer une offre diversifiée en s'appuyant sur les programmes fédéraux et répondant aux attentes des pratiquants Licencier l'ensemble des bénévoles et sportifs pour contribuer à un environnement sécurisé Former un classificateur par club Viser le « 1 club = 1 officiel »

- Les programmes, services et outils mobilisables

- Site internet, intranet/extranet
- Pole sport FFSA
- Transformation
- Programme Sport Adapté Jeunes
- Programme Bouger avec le Sport Adapté
- Programme Sport et Santé mentale – Handicap psychique
- Commission et Programme Activités Motrices
- Commission et outils Sport et Autisme
- Commissions nationales (classification, éligibilité, sportives)
- Stratégie fédérale de prévention du dopage
- Stratégie nationale de féminisation
- Projet de performance fédéral
- Pôles d'Excellence régionaux et de formation
- Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Organisation	Nombre de réunions d'Equipe Technique Nationale Elaboration de directives nationales Nombre d'Equipes techniques régionales opérantes Nombre de conventions d'Equipes techniques régionales Elaboration d'un nouveau règlement médical Nombre de feuilles de route précisant les enjeux et les objectifs
Déploiement des programmes	Nombre de programmes fédéraux mis en œuvre (Sport Adapté Jeunes, sport et autisme, activités motrices, sport et santé mentale) Diversité de l'offre de pratiques sur les territoires en cohérence avec le projet fédéral Nombre de rencontres inscrites au calendrier (et particulièrement dans les zones carencées) Nombre de sportifs participant aux rencontres
Accompagnement des clubs	Nombre de clubs affiliés avec un projet de club s'inscrivant dans le projet FFSA Nombre de clubs accompagnés dans l'élaboration de leur projet de club Nombre de clubs ayant un officiel formé
Pratique	Nombre de sports représentés dans chaque département et région Nombre de journées organisées en adéquation avec les pratiques existantes du territoire Qualification des profils de participants (jeunes, adultes, type de handicap, genre, ...) Nombre de participants aux Défis nature
Outils	Nombre de données enregistrées dans l'observatoire des pratiques Réalisation de l'application Sport Adapté
Sécurité des pratiquants	Nombre de référents prévention violences nommés

Axe 2.2 : Accompagner de la sensibilisation à la licence

Pour renforcer l'accès au Sport Adapté et favoriser l'engagement des publics, la FFSA souhaite repenser la licence comme un véritable levier d'inclusion. Il s'agit de construire des parcours allant de la découverte à une pratique régulière, de simplifier et moderniser les systèmes d'adhésion, tout en développant des actions de sensibilisation nouvelles et accessibles. La licence doit devenir un outil central, fédérateur et facilitateur pour tous les acteurs.

- Objectif

Favoriser l'accès au Sport Adapté par la création de parcours de découverte menant à la pratique régulière, simplifier le système de licence, renforcer la sensibilisation et la communication à tous les niveaux et aller vers les publics pour susciter l'adhésion.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Créer une application « Sport Adapté » intégrant l'espace licences, un calendrier en ligne et les inscriptions aux rencontres accessibles à tous Développer des supports de communication harmonisés et déclinables par instance (affiches, présentations, vidéos) Piloter et animer la stratégie de formation sur tout le territoire Concevoir et diffuser une nouvelle politique de la licence simplifiée et accessible
Ligues	Faire remonter les besoins spécifiques des territoires Relayer les outils de communication et s'assurer de leur bonne utilisation Contribuer à l'animation du réseau des référents APS en ESMS avec l'ARS et la DRAJES Mettre en œuvre les formations aux Fonda'mentaux
CDSA	Organiser localement des actions de sensibilisation et journées promotionnelles, prioriser celles permettant de mener à une prise de licence et une inscription en club et y mobiliser des ambassadeurs Être moteur dans la promotion de la licence découverte et du forfait licence développement pour tendre à une licence annuelle et durable Accompagner les clubs dans les inscriptions et les premières pratiques Contribuer à l'animation du réseau des référents APS en ESMS Accompagner les « Clubs inclusifs » vers l'affiliation avec un projet durable et structurant

Clubs	Proposer et organiser des journées de découverte et des pratiques partagées Nommer des ambassadeurs du club et les accompagner Accompagner les nouveaux pratiquants vers la prise de licence Garantir la prise de licence des sportifs et de l'ensemble des bénévoles Être acteur de la promotion locale via les supports fédéraux Participer à la formation Fonda'Mentaux Accompagner à l'utilisation du Pass'sport
--------------	---

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôle administratif FFSA – Service licence et affiliation
 - Site internet, intranet/extranet
 - Programme Sport Adapté Jeunes
 - Programme Bouger avec le Sport Adapté
 - Programme Sport et Santé Mentale – Handicap psychique
 - Transformation (Formation des référents APS, Fonda'Mentaux)
 - Commission et Programme Activités Motrices
 - Commission et outils Sport et Autisme
 - Commissions nationales (classification, éligibilité, sportives)
 - Académie du Sport Adapté
 - Stratégie fédérale de prévention du dopage
 - Stratégie nationale de féminisation
 - Stratégie de professionnalisation
- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Licences	Nombre de nouvelles licences annuelles Taux de conversion de la licence découverte vers la licence annuelle Nombre de licenciés jeunes (dont moins de 10 ans) Nombre de licenciées
Clubs	Qualité du maillage territorial des clubs Liens créés sur le territoire avec des acteurs locaux (Conseil départemental), EPCI (Établissement public de coopération intercommunale....) Nombre de journée de découverte organisées Nombre de Pass'sport mobilisés
Sensibilisation / Formation	Lien nombre de personnes sur la sensibilisation / nombre de licenciés Nombre de Modules présentiel des Fonda'Mentaux Nombre de bénéficiaires du dispositifs « Clubs inclusifs » affiliés
Communication	Nombre de supports créés et diffusés incitant à la prise de licence

Axe 2.3 : Lever les freins périphériques à la pratique

Pour rendre le Sport Adapté accessible au plus grand nombre, il est essentiel de lever les freins périphériques à la pratique sportive. Ces freins sont souvent liés au transport, à l'accompagnement, à l'information ou à la simplification des démarches administratives. Cet axe vise à innover pour favoriser l'accès à la pratique, impliquer les différents acteurs (sportifs, familles, clubs, collectivités) et créer des solutions concrètes, accessibles et inclusives.

- Objectif

Lever les freins périphériques à la pratique du Sport Adapté en développant des solutions de mobilité, en renforçant l'implication des familles, des bénévoles et des pair-aidants, en simplifiant les procédures administratives, et en favorisant l'inclusion des clubs dans le tissu sportif local, afin de garantir un meilleur accès et un maintien durable dans la pratique sportive.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Mobiliser les solutions de co-voiturage et d'accompagnement des personnes en situation de handicap S'appuyer sur le calendrier en ligne pour mieux valoriser les rencontres et faciliter la logistique Centraliser les bonnes pratiques pour les valoriser et les mutualiser Valoriser la pratique féminine dans toutes les communications et actions Repérer, soutenir et valoriser les pratiques de pair-aidance Adapter la communication et son accessibilité pour toucher davantage de public Soutenir le développement dans les territoires ultra-marins
Ligues	Soutenir la mise en place d'actions d'accompagnement à la mobilité et au bénévolat Mobiliser l'ETR pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de féminisation Former les référents APS en ESMS au déploiement des 30' d'APQ en ESMS

CDSA	Travailler avec les collectivités pour faciliter l'accès au matériel et aux infrastructures sportives Organiser localement des actions de pair-aidance, de parrainage et de soutien aux familles Collaborer avec le Conseil Départemental et la MDPH sur la problématique des transports Proposer des solutions de tranSport Adaptées en lien avec les clubs Recenser les solutions de co-voiturage et d'accompagnement des personnes en situation de handicap Animer le réseau des référents APS en ESMS pour le déploiement des 30' d'APQ (activité physique quotidienne) en ESMS
Clubs	Être acteurs du changement en mettant en place des actions d'accueil pour les nouveaux sportifs (parrains, bénévolat) Proposer et participer à des solutions de mobilité (covoiturage, transports solidaires) et renforcer la pair-aidance pour les transports Favoriser l'inclusion de nouveaux pratiquants en levant les barrières matérielles et logistiques Collaborer avec les EPCI sur la problématique des transports Mobiliser le pass'sport S'appuyer sur des aidants afin de renforcer l'accompagnement humain pour les sportifs en manque d'autonomie Contribuer au déploiement des 30' d'APQ dans les ESMS

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôles Communication et Sport FFSA
 - Académie du Sport Adapté
 - Stratégie nationale de féminisation
 - Projet de performance fédéral
 - Pôles d'Excellence régionaux et de formation
 - CNASEP
 - Pass-sport
 - Stratégie de professionnalisation
- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Licenciés	Nombre de nouveaux licenciés Taux de fidélisation des licenciés Nombre de licenciés dans les territoires ultramarins Nombre de licenciées
Académie	Nombre de sportifs repérés et accompagnés comme pair-aidants
Communication	Nombre d'outils de communication accessibles et adaptés

Axe 3 : Accompagner chaque sportif à atteindre son excellence

La FFSA œuvre pour que chaque sportif et sportive, quel que soit son niveau, ses capacités, ses aspirations ou son parcours, puisse s'épanouir pleinement dans sa pratique et atteindre « son excellence ». L'excellence ne se détermine pas à la performance sportive, mais se définit avant tout par la réalisation des objectifs personnels de chacun. Le handicap n'est alors pas un frein à la performance, c'est un autre chemin vers l'excellence.

- Objectif

Permettre à chaque sportif ou sportive de trouver sa place dans le sport, de s'y épanouir et d'atteindre son propre sommet, qu'il s'agisse d'une pratique de loisir, de compétition ou de haute performance. Il s'agit de garantir un accompagnement de qualité, individualisé, à chaque étape du parcours sportif, en dépassant les obstacles qui pourraient freiner l'expression des talents et des désirs.

- Ambition

- Déployer une offre de pratique sportive structurée, cohérente et accessible sur tout le territoire
- Poursuivre, renforcer et simplifier l'accompagnement des sportifs à travers des équipes pluridisciplinaires, des parcours simplifiés et un maillage territorial performant
- Accroître la visibilité des sportifs en Sport Adapté, notamment dans les compétitions nationales et internationales, et favoriser leur reconnaissance au plus haut niveau
- Consolider un réseau de partenaires, développer des outils partagés et faire de l'inclusion et de la performance des piliers indissociables de l'action fédérale.

Axe 3.1 : Permettre à chacun d'atteindre ses objectifs

Pour garantir une pratique sportive épanouissante et adaptée à chacun, la FFSA souhaite accompagner les sportifs dans la définition et l'atteinte de leurs objectifs, quels qu'ils soient : santé, bien-être, compétition ou inclusion sociale. Il s'agit de proposer des outils et des démarches permettant aux sportifs de se projeter, de progresser et de valoriser leur parcours sportif. Cet accompagnement s'appuie sur l'identification des besoins, la structuration d'un suivi personnalisé et la montée en compétences des acteurs fédéraux pour favoriser l'épanouissement de tous les sportifs.

- Objectif

Permettre aux sportifs de se fixer des objectifs personnels, de bénéficier d'un accompagnement structuré pour les atteindre, de valoriser leur progression et de renforcer leur implication dans la pratique sportive à travers des outils adaptés, des formations et un suivi partagé entre les acteurs fédéraux, territoriaux et associatifs.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Créer un outil fédéral d'aide à la formulation et au suivi des objectifs – Coopérer avec le secteur médico-social pour le diffuser Élaborer et centraliser des contenus de formation sur l'accompagnement aux objectifs et les modalités d'entretiens académiques Coordonner le suivi et la capitalisation des données Accompagner les sportifs engagés dans la haute performance pour viser des médailles aux Jeux Paralympiques 2028 / Viser d'être parmi les 3 meilleures nations aux Virtus Global Games 2027 Accompagnement des sportifs de haut-niveau par le CNASEP, en collaboration avec les PERF (<i>Projet de Performance Fédéral</i>)
Ligues	Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté Relayer les formations fédérales sur l'accompagnement aux objectifs et les modalités d'entretiens pour les Académiciens du Sport Adapté Identifier et accompagner les sportifs à potentiel

CDSA	Accompagner les clubs et remonter les besoins locaux Participer à la montée en compétences des encadrants Sensibiliser les référents APS des ESMS et les clubs à l'outil fédéral d'aide à la formulation et suivi des objectifs Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté
Clubs	Accompagner tous les sportifs dans la définition et la mise en œuvre de leurs objectifs Evaluer la réussite des objectifs et ajuster l'accompagnement si besoin Participer aux formations et mettre en œuvre les outils fédéraux Organiser des entretiens pour de nouveaux Académiciens du Sport Adapté Insérer le projet sportif dans le projet de vie de la personne

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Académie du Sport Adapté (dont groupe Expert)
 - Programme Sport Adapté Jeunes, Bouger avec le Sport Adapté, Sport et Autisme, Activités motrices, Sport et santé mentale – Handicap psychique
 - Transformation
 - Projet de performance fédéral
 - Pôles d'Excellence Régionaux et de Formation
 - CNASEP
 - Stratégie de professionnalisation
- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Académie	Nombre d'entretiens Académie réalisés en Ligue, CDSA, clubs Nombre d'outils d'aide à la formulation des objectifs remplis
Formation	Nombre de formation proposées et réalisées Nombre de contenus de formation créés
Accompagnement	Nombre d'acteurs accompagnés Création d'un outil adapté pour déterminer ses objectifs Nombre de sportifs accompagnés par les PERF

Axe 3.2 : Faciliter la pratique sportive de tous dans le temps

Garantir l'accès durable au Sport Adapté implique un accompagnement à long terme des structures, la consolidation de partenariats territoriaux, et le renforcement de dispositifs de soutien à la pratique. Il s'agit d'ancrer l'activité sportive dans les parcours de vie des personnes en situation de handicap, en assurant un maillage territorial solide, des relais locaux actifs, et des clubs outillés pour s'autonomiser et se pérenniser.

- Objectif

Favoriser la continuité de la pratique sportive pour tous les publics en structurant un maillage territorial efficace, en accompagnant les clubs vers l'autonomie et la pérennité, et en développant des partenariats avec d'autres fédérations ainsi que des dispositifs de soutien accessibles, lisibles et partagés à tous les niveaux.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Structurer chaque programme / outil /dispositif en tenant compte des singularités des pratiquants, des Activités Motrices à la Haute Performance Identifier les leviers pérennes d'appui aux clubs Appuyer la mise en lien avec les fédérations partenaires et les institutions
Ligues	Relayer les dispositifs fédéraux à l'échelle régionale Accompagner les CDSA dans la structuration et la recherche de partenariats Participer à la remontée des besoins du territoire
CDSA	Assurer le lien avec les partenaires locaux Recenser les dispositifs locaux d'accompagnement Accompagner les clubs dans la structuration et la recherche de partenariats Accompagner l'élaboration des projets d'APS dans les projets d'ESMS, avec les référents APS Analyser les facteurs d'arrêt de la pratique et proposer des remédiations territoriales

Clubs	S'approprier les outils fédéraux et dispositifs disponibles Travailler à leur pérennisation structurelle (gouvernance, projet associatif, financements) Maintenir l'offre de pratique dans le temps et sur le territoire Améliorer la fidélisation des licenciés Insérer le projet sportif dans le projet de vie de la personne
--------------	--

- Les programmes, services et outils mobilisables

- Pole Communication FFSA
- Transformation
- Académie du Sport Adapté
- Stratégie nationale de féminisation
- Programmes Activités motrices, Sport et santé mentale – handicap psychique, Sport adapté jeunes, Sport et autisme, Bouger avec le Sport Adapté
- Equipe technique nationale
- Organismes de formation en lien avec l'Académie
- Commissions nationales
- Projet de performance fédéral
- Commission des Athlètes de haut-niveau
- CNASEP
- Commission recherche
- Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Déploiement territorial	Nombre de clubs affiliés Pourcentage de clubs renouvelant leur affiliation Nombre de partenariats actifs avec des structures locales
Offre de pratique	Nombre de rencontres inscrites au calendrier Diversité de l'offre (activités proposées, profils accueillis) Nombre de journées en lien avec les programmes fédéraux
Publics	Nombre total de participants Nombre de pratiquants non licenciés accueillis sur les actions Taux de conversion vers une licence régulière Nombre de renouvellement de licences annuelles

Axe 3.3 : Valoriser toutes les formes d'excellence

Reconnaître et mettre en lumière la richesse et la diversité des pratiques du Sport Adapté, en valorisant chaque forme d'excellence qu'elle soit sportive, sociale, éducative ou inclusive. Il s'agit de développer une offre variée qui reflète la pluralité des aspirations des sportifs et des acteurs (bénévoles, professionnels) et de diffuser une communication adaptée, innovante et fédératrice pour renforcer l'image du Sport Adapté à tous les niveaux.

- Objectif

Promouvoir toutes les formes d'excellence en Sport Adapté en diversifiant les secteurs d'activité, en renforçant l'offre adaptée dans chaque département, en valorisant chaque parcours sportif et en adaptant la communication pour toucher un public toujours plus large et varié.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Définir et diffuser une stratégie de communication nationale valorisant l'ensemble des pratiques et des formes d'excellence Mettre en avant les sportifs et les clubs via les outils fédéraux Accompagner les ligues et CDSA dans l'appropriation des supports Valoriser les parcours de bénévoles et/ou de professionnels
Ligues	Relayer la communication fédérale au niveau régional Identifier et valoriser les pratiques innovantes ou exemplaires Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement
CDSA	Accompagner les clubs dans le développement de nouvelles pratiques et la valorisation des réussites locales Relayer la communication fédérale au niveau départemental Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement

Clubs	Proposer et animer une offre diversifiée de pratiques Mettre en valeur les parcours individuels de sportifs, de bénévoles ou de professionnels, dans leur pratique ou dans leur engagement Utiliser les outils de communication partagés pour mettre en lumière leurs actions
--------------	--

- Les programmes, services et outils mobilisables
- Pole Communication FFSA
- Transformation
- Académie du Sport Adapté
- Stratégie nationale de féminisation
- Programmes Activités motrices, Sport et santé mentale – handicap psychique, Sport adapté jeunes, Sport et autisme, Bouger avec le Sport Adapté
- Equipe technique nationale
- Organismes de formation en lien avec l'Académie
- Commissions nationales
- Projet de performance fédéral
- Commission des Athlètes de haut-niveau
- CNASEP
- Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Valorisation des sportifs	Nombre de communications créées en fonction des différents secteurs d'activité Nombre et diversité des sportifs et acteurs mis en avant (genre, âge, « niveau » de handicap, projet sportif, projet d'engagement, ...)
Communication	Nombre de canaux utilisés en fonction des cibles visées Nombre d'adaptations des supports de communication (accessibilité, format, langage) Nombre d'interactions digitales (followers, vues, partages...) Co-construction de la stratégie de communication Diffusion de la stratégie de communication

Axe 4 : Contribuer à une Société durable et inclusive

Au-delà de la pratique sportive, la FFSA souhaite contribuer à la construction d'une société plus juste, durable et inclusive. Chaque personne doit pouvoir trouver sa place, s'engager selon ses envies et ses capacités, et être actrice des décisions qui la concernent. Le Parasport Adapté devient ainsi un levier d'émancipation et de citoyenneté, et s'inscrit dans une démarche de développement durable.

- Objectif

Permettre à toutes et tous (sportifs, bénévoles, professionnels, en situation de handicap ou non) d'accéder au rôle ou au poste de leur choix dans la vie associative, dans le respect de leurs aspirations et de leurs compétences, en garantissant un environnement inclusif, ouvert et citoyen.

- Ambition

- Offrir à chacun la possibilité de s'impliquer dans la vie sportive, associative et sociale, quel que soit son parcours, son handicap, son genre ou sa situation personnelle
- Favoriser une participation active et continue des personnes à tous les niveaux de la fédération pour construire ensemble des solutions qui répondent aux besoins de chacun et de la société dans son ensemble
- Adapter toutes les formations fédérales à l'ensemble des publics
- Encourager l'implication des sportifs dans la vie associative, en visant au moins un sportif bénévole ou impliqué par club
- Clarifier les rôles et les engagements de chacun par des fiches de mission partagées
- Structurer un management et un suivi attentif des équipes, en garantissant notamment le respect des entretiens professionnels
- Promouvoir des valeurs d'inclusion, de citoyenneté et d'égalité au sein de toutes les actions fédérales
- Engager des actions de développement durable

Axe 4.1 : Favoriser la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap

Renforcer la place des personnes en situation de handicap au sein des instances associatives en développant des espaces de consultation et de décisions, en favorisant leur participation citoyenne, en adaptant les outils et les modes de communication, et en les impliquant dans les décisions et le fonctionnement associatif à tous les niveaux.

- Objectif

Favoriser la participation active et la citoyenneté des personnes en situation de handicap en structurant des dispositifs d'expression, de représentation et de décision, en développant des conseils participatifs, en formant et en accompagnant les acteurs, en systématisant l'accessibilité et en valorisant l'engagement des PSH dans la vie des clubs et des instances fédérales.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Assurer la transversalité de l'Académie avec les autres domaines fédéraux (formation, communication, commissions) et mobiliser le groupe Expert Académie Créer, centraliser et diffuser les outils nécessaires Structurer un conseil participatif fédéral, accompagner sa déclinaison territoriale et mettre en œuvre une recherche sur leur impact Développer et rendre accessibles les formations pour les dirigeants, officiels et acteurs Rendre l'Assemblée Générale accessible Accompagner les élus SHN et élus PSH du comité directeur fédéral Faire vivre la Commission des athlètes de haut niveau et prendre en compte ses propositions Organiser une consultation des licenciés et parties prenantes dans les décisions majeures via enquêtes et ateliers

Liges	Mettre en place des académies territoriales avec conseils participatifs en impliquant les PSH dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, formateurs, ...) Proposer des formations spécifiques et adaptées aux PSH (ambassadeurs, dirigeants, officiels, encadrants, ...) Créer et partager des outils adaptés Rendre l'Assemblée Générale accessible
CDSA	Mettre en place des conseils participatifs en impliquant les PSH dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, ...) Communiquer auprès des clubs pour faire vivre l'Académie Rendre les Assemblées Générales accessibles Planifier des événements avec des rôles définis pour les PSH (bénévolat, participation)
Clubs	Favoriser l'engagement des PSH dans la vie du club Instaurer des conseils participatifs incluant les PSH Nommer un référent Académie en impliquant les PSH dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, organisations, encadrement, ...) Rendre les AG accessibles Faire remonter les envies et besoins des PSH aux CDSA ou aux Ligues Permettre aux sportifs de contribuer aux actions Académie

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôle Communication FFSA
 - Transformation
 - Académie du Sport Adapté
 - Organismes de formation en lien avec l'Académie
 - Equipe technique nationale
 - Projet de performance fédéral
 - Commission des Athlètes de haut-niveau
 - CNASEP
 - Commission recherche
 - Stratégie de professionnalisation

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Formation	Nombre de sportifs formés via l'Académie Nombre de formations proposées et réalisées (dirigeants, communication, officiels, encadrants, ...) Nombre de sportifs ayant suivi la formation Fonda'Mentaux
Participation sportifs	Nombre de conseils participatifs mis en place (clubs, CDSA, Liges) Nombre de sportifs impliqués dans tous les rôles extra-sportifs (Comités directeurs, commissions, formateurs, organisations, encadrement, ...) Nombre de personnes sondées et retours recueillis Modalités de communication entre les PSH (dirigeants, CAHN, conseils participatifs, ...) opérationnelles Nombre de propositions réalisées par la CAHN et les conseils participatifs Nombre de consultation des sportifs et parties prenantes dans les décisions majeures

Axe 4.2 : Être une fédération active en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables

S'engager résolument pour une vie fédérale et une pratique du Sport Adapté plus inclusive, plus respectueuse de l'environnement et plus égalitaire, en sensibilisant, en formant et en accompagnant l'ensemble des acteurs à ces enjeux.

- Objectif

Promouvoir un Sport Adapté engagé en matière de diversité, d'inclusion et de pratiques durables en sensibilisant les acteurs aux enjeux environnementaux, en valorisant la place des femmes à tous les niveaux de la fédération, en adaptant les actions aux besoins spécifiques, et en mettant en place des outils et des formations adaptés pour un changement durable.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Mettre en place le Stratégie nationale de féminisation Créer le plan d'action Développement durable et envisager de nouvelles formes de pratique durables Créer et diffuser une stratégie de communication renforcée sur la diversité, le développement durable et l'inclusion Créer des formations adaptées en lien avec la recherche (femmes et sport, inclusion) Doter les clubs d'outils pour s'engager dans une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations)
Ligues	Décliner le Stratégie nationale de féminisation au niveau régional Développer la communication sur la diversité, l'inclusion et les pratiques durables

CDSA	Accompagner le développement territorial en créant des clubs et sections pour mailler les territoires Décliner localement la communication et le Stratégie nationale de féminisation Proposer des actions en faveur du développement durable et de l'inclusion Impulser l'engagement des clubs dans une démarche RSO
Clubs	Créer des offres spécifiques pour le public féminin (horaires, formats, encadrement) Intégrer des actions développement durable Proposer des formes de pratique durables

- Les programmes, services et outils mobilisables
 - Pôle Communication FFSA
 - Organismes de formation en lien avec l'Académie du Sport Adapté
 - Stratégie nationale de féminisation
 - Plan développement durable
- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Développement durable	Nombre de personnes sensibilisées Nombre d'actions développement durable mises en place Taux de clubs engagés dans une démarche de responsabilité sociétale
Féminisation	Nombre d'outils créés en faveur de la féminisation et de la diversité Nombre d'actions spécifiques réalisées en faveur des femmes (pratique, gouvernance, bénévolat) Taux de participation féminine dans les activités sportives et les instances (dont postes à responsabilité)

Axe 4.3 : Être un acteur ressource sur le sport et le handicap

Positionner la FFSA et son réseau comme un acteur ressource incontournable dans le champ du sport et du handicap, en formant, en accompagnant et en outillant l'ensemble des acteurs.

- Objectif

Développer un réseau de personnes ressources engagées pour faire connaître et reconnaître le Sport Adapté au sein des établissements médico-sociaux et des structures sportives, en identifiant et en accompagnant des ambassadeurs, le groupe Expert Académie, des PSH formatrices, en créant des outils adaptés aux personnes en situation de handicap et en mettant en place des dispositifs de collecte d'informations pertinents.

- Les rôles

Niveau	Rôle
FFSA national	Être présent et co-constructeur dans toutes les formations liées au Sport Adapté et au handicap Créer et diffuser les outils de collecte et de sensibilisation adaptés Garantir la cohérence des dispositifs au niveau national Diffuser les enjeux d'inclusion, de sécurité des pratiquants, d'équité, ... Valoriser l'éligibilité et la classification FFSA S'appuyer sur les services transversaux du CPSF pour être identifié comme acteur ressources Sport et handicap Coopérer avec le CESH (centre d'expertise sport et handicaps) sur la veille juridique Sport et handicap, la promotion des métiers de l'animation parasportive et de l'accompagnement des parasportifs adaptés, le Handiguide des Sports, ... Participation au groupe de travail ministériel sur les certifications relatives au Sport et Handicap S'impliquer dans la Stratégie Nationale Sport et handicap 2025-2028 Être identifié sur la plateforme mon parcours handicap et élaborer une fiche RCNP (répertoire national des certifications professionnelles) des métiers spécifiques du Sport Adapté Être repéré par la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) comme une tête de réseau du sport et handicap Être acteur du Groupe d'expert d'usage de la DIJOP

Liges	Être repéré par l'ARS et les référents APS en ESMS comme opérateur régional du Sport et Handicap S'appuyer sur le CPSF pour être identifié comme acteur ressources Sport et handicap Relayer et coordonner la formation des référents APS en ESMS sur les territoires Mobiliser les PSH formatrices et les ambassadeurs de l'Académie Diffuser les enjeux d'inclusion, de sécurité des pratiquants, d'équité, ...
CDSA	Identifier et accompagner les PSH formatrices et les ambassadeurs locaux Animer un réseau local autour du sport et du handicap Être identifié et collaborer avec les Communauté 360 et les référents APS en ESMS Diffuser les enjeux d'inclusion, de sécurité des pratiquants, d'équité, ...
Clubs	Pouvoir intervenir dans des instances locales sur les sujets relatifs au handicap comme à la pratique sportive

- Les programmes, services et outils mobilisables

- Commission éligibilité et classification
- Académie du Sport Adapté
- Stratégie de professionnalisation
- Trans'formation
- Commission recherche

- Les indicateurs de pilotage

Thématiques	Indicateurs clés
Ambassadeurs	Nombre d'ambassadeurs identifiés et formés Nombre d'actions sur lesquelles les ambassadeurs sont mobilisés Nombre de PSH identifiées comme formatrices
Référents APS en ESMS	Nombre de référents APS/ESMS identifiés
Ressource	Nombre de sollicitations comme acteur ressources du Sport et handicap